



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

Le directeur académique des services de l'Education nationale

Vu le décret n° 90-680 du 01/08/1990 modifié, portant statut particulier du corps des professeurs des écoles ;

Vu le décret n°2017-786 du 05/05/2017, relative au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs des écoles ;

Vu le départ à la retraite, à effet du 1^{er} septembre 2021, de Mme DANOS Muriel et Mme ~~MAEY~~ Sylvie sur la liste principale ;

Pôle 1^{er} degré

Affaire suivie par :

Marie-Ange LABERTRANDIE

Eva NEVES DA ROCHA

Tél : 04 90 27 76 68

04.90.27.76.27

ce.p1d-gestionco@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers

840077 AVIGNON Cedex 04

Horaires d'ouverture :

08h30-12h00

13h30h-16h30

Accès personnes à mobilité

réduite :

26 rue ND des Sept Douleurs

ARRÊTE

Article 1:

Sont promus au grade de professeur des écoles classe exceptionnelle à effet du 1^{er} septembre 2021, les personnels suivants de la liste complémentaire :

| | | | |
|---|----------|----------|-------------------------|
| 1 | VIALLO | Mireille | 1 ^{er} promue |
| 2 | DUVIVIER | Maryse | 2 ^{ème} promue |

Article 2:

Le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 7 septembre 2021

Christian PATOZ